

Compte-rendu provisoire à valider par le CA du lundi 3 décembre à 20h00 au Centaure à Réaumont

Le 20 novembre 2012

Objet : compte-rendu de la réunion de CA du 19 novembre 2012 avec William Jamet

Invité

William Jamet – CAPV

Présents

David	Agriel	NaturaVelo	Activités
Michel	Attrazic	Aviron du Lac Bleu	Activités
Jean Paul	Baudelin	Mac'Delin	Hébergeur
Blandine	Bellintani	Au Pré Chardon	Hébergeur
Michel	Bonsignore	La Yourte	Hébergeur
Alexandre	Bourdariat	Yacht Club Charavines	Activités
Sébastien	Chantepie	Isère Sport Nature	Activités
Sylvie	Galopulo	Le Centaure	Hébergeur
Pierre-Hervé	Geoffroy	Camping Calatrin	Hébergeur
Gilles	Gourgues	Le Centaure	Hébergeur
Alain	Guilliard	La Source	Hébergeur
Denise	Hahn	Les Coquelicots	Hébergeur
Philippe	Héraud	Nautilac	Activités
Emmanuel	Huc	Le Ri d'Olon	Hébergeur
Fabien	Leguet	Isère Sport Nature	Activités
Brigitte	Macquart	Mac'Delin	Hébergeur
André	Perrin	Ballalama	Activités
Elisabeth	Rabatel	Bellevue	Hébergeur

Excusés

Xavier	Coquelet	Capucine et sac à dos	Activités
Catherine	Secondino	Atelier de grès	Activités
Eliane	Genève		Hébergeur

1 – Rappel de l'origine de l'AATPV

Lors de la réunion préparatoire du 23 octobre, le bureau a résumé à William Jamet l'historique de l'AATPV que l'on rappelle ici :

Créée le 4 juillet 2011 sous l'impulsion de la CAPV et pour faire face au manque de lisibilité du schéma (en 19 points !) de développement touristique du pays voironnais de décembre 2009, l'association s'est fixée trois objectifs :

- 1 - Réunir le plus largement tous les acteurs et travailler en réseau
- 2 - Être force de proposition pour le développement du tourisme
- 3 - Représenter les prestataires auprès de la CAPV

Depuis sa création, l'AATPV a conduit un travail collectif en 3 grandes étapes

1 – Juillet/août 2011

Etude du schéma touristique CAPV et de ses 19 actions

Association des Acteurs du Tourisme en Pays Voironnais

Association 1901 n°W381011965 déclarée à la préfecture de l'Isère
SIRET 534 872 155 00013 - APE 9499Z

Siège social et adresse postale : Office de Tourisme 30 cours Becquart-Castelbon - 38500 Voiron
email : webmaster@aatpv.org - Internet : <http://intranet.aatpv.org>

2 – Août/septembre 2011

Sondage de tous les acteurs sur leurs priorités

Définition des 3 priorités de l'AATPV approuvées par le CA du 29 août

Présentation aux élus le 9 septembre

3 – Octobre/mars 2012

Mise en route de 3 groupes de travail sur les 3 priorités

- Action 01 Schéma lac de Paladru

- Action 02 Signalisation Pays Voironnais

- Action 03 Communication relationnelle

Rencontres avec le service tourisme

Présentation aux élus le 2 avril 2012 lors de l'AG de l'AATPV.

2 - Panorama des organisations possibles pour les offices de tourisme

William Jamet indique avoir été surpris à son arrivée par l'existence de l'AATPV. En effet, habituellement, les acteurs se trouvent fédérés directement au sein des instances de la collectivité locale chargées de l'office de tourisme.

William Jamet nous explique les différentes formes possibles pour le fonctionnement des offices de tourisme.

	Offices de tourisme avec gestion Intégrée			Offices de tourisme avec gestion déléguée	
	EPIC	REGIES (avec autonomie financière et personnalité morale)		Association	SEML
		SPIC	SPA		
<i>Fiscalité</i>	Privée	Privée	Publique	Privée	Privée
<i>Organe délibérant</i>	Comité de direction (élus majoritaires)	Conseil d'administration ou conseil d'exploitation (élus majoritaires)		Conseil d'administration (élus minoritaires)	Conseil d'administration (élus majoritaires)
<i>Qui est représentant légal ?</i>	Le directeur	Le directeur	Le président	Le président	Le directeur
<i>Qui est ordonnateur</i>	Le directeur	Le directeur	Le président	Le président	Le directeur
<i>Qui est comptable ?</i>	Le trésorier principal (ou un agent comptable)			Le service comptable	
<i>Qui recrute le personnel ?</i>	Le directeur		Le directeur (avis du CA)	Le Président	Le directeur
<i>Affectation directe au budget de la taxe de séjour</i>	Oui	Non	Non	Non	Non

Le rôle de base des offices de tourisme est d'assurer l'accueil et l'information des touristes ainsi que la promotion touristique de la collectivité locale. Ils contribuent à coordonner les interventions des divers partenaires du développement touristique. Il peut être constitué en association (gestion déléguée) ou comme service public administratif délégué (SPA) en régie.

L'office de tourisme peut en plus être chargé de la fonction commercialisation de prestations touristiques. Il est alors organisé en régie de Service Public Industriel et Commercial (SPIC), ou Etablissement Public Industriel et Commercial EPIC), ou en Société d'Economie Mixte Locale (SEML).

L'office de tourisme du Pays Voironnais a été constitué régie de service public administratif (SPA) le 16/12/2008 par le conseil communautaire de la CAPV. Il n'a pas (pour l'instant) de vocation « industrielle et commerciale ».

3 – Le conseil d'exploitation de la régie de l'Office de Tourisme

Extrait du compte-rendu du 16/12/2008 du conseil communautaire CAPV

« (...) Constitution du conseil d'exploitation de la régie de l'Office de Tourisme, conformément aux dispositions de la loi de 1992 qui exigent une autonomie de l'Office de Tourisme. (...) Les missions de la régie se résument au fonctionnement des bureaux d'accueil puisque les missions de promotion et de développement sont du domaine du Pays Voironnais (...). »

Composition du conseil d'exploitation à ce jour (liste donnée par William Jamet le 20/11/2012) :

Collège élus :

- Pour le Pays Voironnais :

les 5 VP du pôle économie : Mme Guttin, M. Revil, M. Guinet, M. Charletty, M. Bazus

2 élus délégués : Mme Vialle, Mme Gervasi

- Pour les communes :

M. Beauchamp (Paladru), M. Chenevas (Voreppe), M. Despierre (Charavines), M. Krystlik (St Geoire En Valdaine), Mme Baland (St Sulpice), M. Molko (Tullins), Mme Charbit (Coublevie)

Collège socioprofessionnels :

M. Blanchet (La Ferme du Paysan), M. Attrazic (Aviron du Lac Bleu), M. Perrin (Balalama), Mme Bellintani (gîte au Pré Chardon), Mme Girod (Novotel), M. Coquelet (Bilieu), M. Martininghi (Domaine de Saint Jean de Chepy), Mme Blanchet (Prieuré de Chirens).

4 - Ajustement des rôles respectifs du conseil d'exploitation de l'OT et de l'AATPV

Objectif présenté par William

1 - William nous indique son intention de faire jouer son vrai rôle au conseil d'exploitation de l'OT, c'est-à-dire accueil et information des touristes, promotion touristique et coordination des divers partenaires du développement touristique.

2 - Une seule logique, répondre aux besoins des acteurs du tourisme.

3 - Une 1^e réunion du conseil d'exploitation est prévue en fin d'année. But : définir ses objectifs et son mode de fonctionnement.

Quelques réactions à chaud de l'assemblée :

- à terme, l'AATPV devrait disparaître, son rôle étant repris par le collège des socioprofessionnels du conseil d'exploitation. Pas d'état d'âmes si et seulement si la nouvelle organisation est efficace,
- gros travail en perspective pour faire évoluer le conseil d'exploitation, compte-tenu de ses objectifs et de son fonctionnement actuel, cf. témoignage des membres présents du conseil d'exploitation,
- mettre en place un fonctionnement efficace : un groupe de travail par sujet composé de socioprofessionnels et de techniciens du service tourisme, présentation des recommandations au conseil d'exploitation => reprendre les groupes de travail de l'AATPV en y associant des techniciens du service tourisme,
- attention au temps qui n'en finit pas de passer : il faut absolument que la nouvelle organisation produise dès la saison 2013 quelques actions concrètes, visibles et mobilisatrices pour les socioprofessionnels. Par exemple projet « navette minibus tour du lac » vs. projet non prioritaire « bateau promenade ».

5 - Questions diverses (après le départ de William Jamet)

David Agriel présente le bilan de Festi'Vélo de juin 2012. Un succès en termes de promotion touristique, un échec financier, perte de 4 000€ supporté par Natura Vélo qui n'est pas prêt de recommencer. Il est essentiel de capitaliser sur cette expérience.

L'organisation de ce type d'évènements est essentielle pour le développement du tourisme => voir avec la CAPV comment pérenniser ce type d'évènements annuels, ie. Festivélo, Raid Lac Event, Fête du Nautisme, Handilac etc.



6 – En conclusion

Une réunion du CA AATPV est fixée lundi 3 décembre à 20h00 au [Centaure à Réaumont](#).
Ordre du jour : synthétiser les recommandations de l'AATPV au conseil d'exploitation de fin d'année pour garantir le succès de la nouvelle organisation du développement du tourisme proposée par la CAPV.

Alexandre Bourdariat
Secrétaire de l'AATPV
06 11 40 03 41 – webmaster@aatpv.org